

VIVACTIS GROUP
Société anonyme
Avenue Gustave Demey 57
1160 Auderghem
RPM (Bruxelles)
TVA BE 0443.670.476

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 13 NOVEMBRE 2026

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Tout actionnaire peut voter par correspondance en complétant et signant le présent formulaire. Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance doivent également accomplir les formalités d'enregistrement décrites dans la convocation à l'assemblée.

Ce formulaire dûment complété et signé doit être communiqué à la Société par courrier ou par e-mail à l'adresse suivante alain.mahaux@vivactis.com, au plus tard le **10 novembre 2026 à 17 heures**.

Le/la soussigné(e),

Personne morale :

Dénomination et forme juridique :	
Siège :	
Valablement représentée par :	Demeurant à :
1.	1.
2.	2.

Personne physique :

Nom :	
Prénom :	
Domicile :	
Numéro national :	

Titulaire de _____ actions en pleine propriété de la société anonyme Vivactis Group, ayant son siège à 1160 Auderghem, avenue Gustave Demey 57, et inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0443.670.476 (la "**Société**"),

Déclare participer et exercer son droit de vote sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le **13 novembre 2026, à 11h30** comme suit (*) :

(*) Veuillez cocher la case de votre choix.

Avenue Gustave Demeylaan 57, 1160 Auderghem-Belgium — +32 (0)2 733 97 60 — www.vivactis.com
TVA BE 0443.670.476 — KBC: BE97 7360 3167 8749 EUR BIC: KREDBEBB — VIVACTIS GROUP NV
— Belfius: BE16 0689 1108 6974 EUR - GKCCBEBB – VIVACTIS GROUP SA

1. Prise d'acte de la démission d'un administrateur	Ne requiert pas de vote		
2. Rapports	Ne requiert pas de vote		
3. Création d'une nouvelle classe C d'actions et définition des droits attachés à cette classe	OUI	NON	ABSTENTION
4. Augmentation de capital par apports en numéraire et en nature	OUI	NON	ABSTENTION
5. Suppression du droit de préférence lors de la deuxième période de souscription	OUI	NON	ABSTENTION
6. Fixation et ouverture des périodes de souscription	OUI	NON	ABSTENTION
7. Modification des articles 5 et 6 in fine des statuts afin de les mettre en concordance avec les résolutions prises	OUI	NON	ABSTENTION
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités administratives	OUI	NON	ABSTENTION

Fait à _____, le _____ 2026.

(Signature)

Prière de parapher chaque page et de signer la dernière page.

Avenue Gustave Demeylaan 57, 1160 Auderghem-Belgium — +32 (0)2 733 97 60 — www.vivactis.com
TVA BE 0443.670.476 — KBC: BE97 7360 3167 8749 EUR BIC: KREDBEBB — VIVACTIS GROUP NV
— Belfius: BE16 0689 1108 6974 EUR - GKCCBEBB – VIVACTIS GROUP SA